



Dans l'Indre :
(Siège)
35 rue Hersent Luzarche
36290 Azay-le-Ferron

Dans le Cher :
(Antenne)
13 Quai Pluviôse
18200 Saint-Amand-Montrond

N° de SIRET : 32059897200026
Code APE : 9499Z

02 54 39 23 43
info@cpiebrenne.fr

Association de Protection
de la Nature et de l'Environnement

Association agréée Jeunesse
et Éducation Populaire

Association éducative
complémentaire de l'Éducation
nationale

Organisme de formation :
243 600 407 36 certifié QUALIOPI
au titre des actions de formations

L'association Brenne-Pays d'Azay,
déclarée au Journal Officiel du
20 juin 1979, labellisée en 1980 CPIE
Brenne-Berry, agit en faveur de
l'environnement et de la transition
écologique du Berry, en sensibilisant
et en mobilisant à tous les âges de la vie.

www.cpiebrenne.fr

ASSOCIATION BRENNE-PAYS D'AZAY
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE)
BRENNE-BERRY

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du samedi 21 mars 2026

Le samedi 21 mars 2026 à 10h00 à ARGENTON-SUR-CREUSE, les membres de l'Association Brenne – Pays d'Azay, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry, se sont réunis dans la Salle Charles Brillaud, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents, en leur nom propre ou en tant que mandataires. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée Générale a été présidée par Monsieur Patrick ROUX, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Madame Muriel HOCHARD, directrice de l'association.

Monsieur Léo MAGNE, Expert - Comptable de l'association et Monsieur Mathieu MOCHE, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqués, étaient présents.

58 membres étaient présents ou représentés, l'Assemblée Générale a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts du 27 novembre 2023.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Accueil ;
- Présentation du rapport moral – Vote ;
- Présentation du rapport d'activités 2025 :
 - Balade commentée, découverte des extérieurs de la Maison Combes ;
 - Speed forum de quelques actions 2025 ;
- Présentation des comptes 2025 :
 - Rapport financier – Vote ;
 - Rapport du Commissaire aux Comptes – Vote ;
 - Affectation du résultat – Vote ;
 - Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;
- Présentation du programme d'activités 2026 :
 - Grandes lignes du programme d'actions 2026 ;
 - Budget prévisionnel 2026 - Vote ;
- Présentation des candidates et candidats au conseil d'administration
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration – Vote ;
- Apéritif déjeunatoire ;
- Balade.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents étaient disponibles au siège de l'association à compter du 15 mars 2026.

1. RAPPORT MORAL

Le rapport moral est présenté pages 3 à 5 du rapport d'Activités 2026. A l'issue de la lecture collective de ce rapport moral par les administrateurs présents les membres ont été invités à réagir et à poser d'éventuelles questions de clarification.

Résolution n°1 : Vote du rapport moral

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 16 voix pour, 3 abstention, 12 voix contre.

Le rapport moral est approuvé.

Le Président prend ensuite la parole afin d'annoncer officiellement la fermeture de l'Antenne du Cher située à Saint-Amand-Montrond au 31 mai 2026. Après avoir attentivement étudié toutes les possibilités, et compte-tenu de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice 2025, il n'a pas été possible de proposer un reclassement aux trois salariées rattachées au site du Cher. Elles feront l'objet d'une procédure de licenciement pour motif économique. Les membres ont été invités à réagir et à poser d'éventuelles questions de clarification.

Plusieurs membres prennent la parole et s'expriment sur cette décision. Les membres du Conseil d'Administration apportent les éléments de réponse. A la demande des membres, Monsieur Léo MAGNE, Expert-Comptable, présente le rapport financier 2025.

2. RAPPORT FINANCIER

L'Expert-Comptable, Monsieur Léo MAGNE, présente le rapport financier de l'exercice 2025.

Parmi les éléments marquants de cet exercice :

- Les produits 2025 ont baissé de 114 000 € (- 11,3 %) par rapport à 2024, principalement sur les postes « subventions » et « stages » ;
- Les charges variables (liées à l'activité) ont diminué de 55 000 € (- 16,6 %) mais c'est insuffisant pour compenser la baisse des produits ;
- Les charges de structures « fixes » ont baissé de 2 000 € (- 1,7 %) ;
- Les charges de personnel ont augmenté de 15 900 € (+ 3 %) ce qui est lié à la prise en compte de l'ancienneté de l'équipe et à l'augmentation du SMIC horaire sur lequel est indexée la rémunération prévue par notre convention collective ;
- La mise à disposition de Madame Angélique CHAGNON est valorisée à hauteur de 26 482 € ;
- L'association a remboursé 27 700 € de prêt PGE, il reste encore 24 000 € à rembourser.

Le Commissaire aux Comptes, Monsieur Mathieu MOCHE fait état de son rapport et confirme la sincérité des comptes qui sont présentés à l'assemblée générale. Il juge la situation de l'association préoccupante et confirme qu'il était nécessaire de prendre rapidement des mesures pour améliorer le prévisionnel de 2026.

Résolution n°2 : Vote du rapport financier

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 19 voix pour, 17 abstention, 0 voix contre.

Le rapport financier est approuvé.

Résolution n°3 : Vote de l'affectation du résultat

Il est proposé que le résultat de - 74 409 € soit imputé en totalité au compte « fonds associatif », qui s'élèvera après affectation, à 74 312 €.

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 18 voix pour, 18 abstention, 0 voix contre.

L'affectation du résultat au compte « fonds associatifs » est approuvée.

Résolution n°4 : Vote du rapport du Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 22 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

Le rapport du Commissaire aux comptes est approuvé à l'unanimité.

Résolution n°5 : Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

Le mandat actuel arrive à échéance. Il est proposé de renouveler le mandat du cabinet Audit Arnaudeau et Associés.

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 22 voix pour, 3 abstention, 0 voix contre.

<https://cpiebrenne.fr>



3. RAPPORT D'ACTIVITES

L'ensemble des présents est invité à circuler dans la salle de réunion pour participer à un « speed forum » autour de 4 ateliers thématiques présentant quelques activités phares de l'année 2025 :

- L'école dehors ;
- La pollution lumineuse ;
- Les sciences participatives ;
- La formation professionnelle / les Stages en Brenne ;

Il est répondu aux différentes questions posées par les participants.

4. PRESENTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2026

La directrice Madame Muriel HOCHARD procède à la présentation des grandes orientations du programme d'actions 2026.

Ces grandes orientations sont présentées à la page 50 du rapport d'activités 2025.

Cette présentation n'amenant pas de questions ou de demandes de clarifications, il est procédé à la suite de l'assemblée générale.

5. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2026

Le Trésorier Monsieur François MIGNET, présente les grandes lignes du budget prévisionnel 2026. L'attention de l'assemblée est attirée sur la nécessité de compenser la baisse annoncée des financements publics. Le budget est inférieur au prévisionnel de 2025 et ne pourra être tenu qu'avec une maîtrise des charges notamment salariales : les projets devront être menés à effectif constant.

Les leviers d'action de l'équipe portent donc sur les produits :

- Diversification des partenariats et notamment financiers ;
- (Ré)organisation du travail de l'équipe pour gérer de manière différente la répartition des actions entre les salariés ;
- Veille collective sur les projets émergents.

L'année 2026 sera une année de transition.

Question de l'assemblée : des pistes concrètes ont-elles déjà été identifiées ?

Réponse Madame Muriel HOCHARD : oui l'association a répondu à plusieurs appels à projets d'envergures différentes. Certains pourraient être menés sur plusieurs années, d'autres sont d'ambition plus modeste mais permettraient de développer de nouvelles compétences et/ou de nouveaux projets. L'incertitude majeure reste sur le montant des subventions.

Résolution n°6 : Vote budget prévisionnel 2026

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 27 voix pour, 19 abstention, 3 voix contre.

Le budget prévisionnel 2026 est approuvé à l'unanimité.

6. RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 membres sont sortants en 2026.

Monsieur Nicolas GAUTHIER, Madame Annick GUENIN, Madame Hélène JACQUET-RICHARD, souhaitent renouveler leurs mandats. Monsieur Romain LOMBARD n'a pas souhaité se représenter.

2 postes sont vacants.

Il y a donc 6 postes d'administrateurs disponibles.

Au regard des décisions prises par l'association, Monsieur Sylvain COURET souhaite retirer sa candidature. Madame Lucie TROTIGNON est candidate. Elle s'excuse de son absence, Madame Hélène JACQUET-RICHARD lit sa profession de foi.

Résolution n°7 : Candidature de Monsieur Nicolas GAUTHIER à un mandat d'administrateur de l'association

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 40 voix pour, 0 abstention, 6 voix contre.

Monsieur Nicolas GAUTHIER est réélu en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans.

Résolution n°8 : Candidature de Madame Annick GUENIN à un mandat d'administratrice de l'association

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 40 voix pour, 0 abstention, 6 voix contre.

Madame Annick GUENIN est réélue en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans.

Résolution n°9 : Candidature de Madame Hélène JACQUET-RICHARD à un mandat d'administratrice de l'association

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 40 voix pour, 0 abstention, 6 voix contre.

Madame Hélène JACQUET-RICHARD est réélue en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans.

Résolution n°10 : Candidature de Madame Lucie TROTIGNON à un mandat d'administratrice de l'association

L'assemblée générale après en avoir discuté, procède au vote : 40 voix pour, 0 abstention, 6 voix contre.

Madame Lucie TROTIGNON est élue en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par le Président de la séance et le Secrétaire de séance.

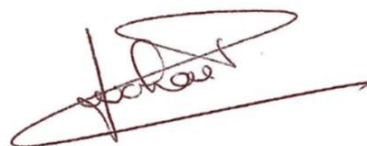
Fait à AZAY-LE-FERRON, le 25 mars 2026

Le Président de séance
Patrick ROUX

Le Secrétaire de séance
Muriel HOCHARD



CPIE Brenne - Berry
35, Rue Hersent Luzarche
36290 AZAY-LE-FERRON
Tél : 02 54 39 23 43 - Fax : 02 54 39 25 12



LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Adhérents à jour de cotisation 2026 et membres de droit, présents ou représentés

BAUDON Marie-Noëlle (pouvoir à Etienne LUCAS)
BELLIER Vincent
BOILARD Monique
BONNET Fanny
BOUREUX Delphine (pouvoir à Monique BOILARD)
BROUARD Marcel
CAILLE Thierry
CHAGNON Angélique
CHAGNON Marie-Louise
COURET Evelyn (pouvoir à Sophie MARISSAL)
COURET Sylvain
DENQUIN Laurette (pouvoir à Etienne LUCAS)
FOURNIER Anne-Catherine (pouvoir à Thierry GIRAUD)
FRADET Augustin (pouvoir à Bernadette GIRAUD)
GAUTHIER Nicolas
GIRAUD Bernadette
GIRAUD Thierry
GOMBERT Annick (pouvoir à Nicolas GAUTHIER)
GOMBERT Christian (pouvoir à Nicolas GAUTHIER)
GROUSSIN Gilles (pouvoir à Thierry GROUSSIN)
GROUSSIN Catherine
GROUSSIN Thierry
GUENIN Annick
GUERIN Ginette (pouvoir à Catherine GROUSSIN)
GYPS Laurence (pouvoir à Monique BOILARD)
HEBERT Marie-Dominique (pouvoir à Thierry GIRAUD)
HEBERT Thierry (pouvoir à Bernadette GIRAUD)
HELLIO Jean-François
HERAUT Jacques (pouvoir à Julien VEQUES)
JACQUET-RICHARD Hélène
JUBERT Christophe (pouvoir à Patrick ROUX)
KROLICZAK Chantal
LE NAGARD Christine (pouvoir à Fanny BONNET)
LOCCIOLA Marie-Louise
LUCAS Etienne
MAGNE Léo
MAGNIEN Georges (pouvoir à Sylvain COURET)
MARATREY Jean-Pierre
MARISSAL Sophie
MASSE Guillaume (pouvoir à Hélène SERVENT-MASSE)
MELIN Roland (pouvoir à Fanny BONNET)
MEUNIER Daniel
MIGNET François
MOREAU Angélique
SERGENT Jean-Louis
SERVENT-MASSE Hélène
PRUVOST Marie-France (pouvoir à Annick GUENIN)
RESCH Elisabeth (pouvoir à Julien VEQUES)
RICHARD Mickaël (pouvoir à Hélène JACQUET-RICHARD)
ROCHAT Isabelle (pouvoir à Sylvain COURET)
ROUX Kaliana (pouvoir à Patrick ROUX)

<https://cpiebrenne.fr>



ROUX Patrick
SOYER Claire
TAHIF Loubna
TISSIER-BLANCHET Martine (pouvoir à François MIGNET)
TISSIER Alain (pouvoir à François MIGNET)
TROTIGNON Lucie (pouvoir à Hélène Jacquet-RICHARD)
VEQUES Julien

Nombre de participants aux votes : 58 personnes

Autres invités présents

BALIGAND Marion, salariée
BUTIN Yves, Indre Nature
COURET Mélanie
DELAVENT Victorine, apprentie
DION Nadège, salariée
ELIE-RAGOBERT Bastien, salarié
FILLIATRE Morgane, salariée
GIRAUD Chloé, salariée
GROSSIN Juliette, salariée
HOCHARD Muriel, salariée / Conseillère Municipale de Martizay
HESLOUIS Claire, salariée
MAGNE Léo, Duo Solutions, Expert-Comptable
MATHUREL Jade
METIVIER Adrien, salarié
MOCHE Mathieu, Cabinet Audit Arnaudeau, Commissaire aux comptes
ROY Clémence, salariée

LISTE DES PERSONNES EXCUSEES

BOUILLY Sandra, Département du Cher
BRAHY Elise, Cagette & Fourchette
CHAMBENOIT Jacques
COLLIN Chloé, CAUE 36
DELLA-VALLE Luc, Pays Castelroussin Val de l'Indre
DUBOIS Rémy
EVRARD Pascale
FLEURY Hervé, Mairie de Martizay (représenté par Muriel HOCHARD)
GOURIER Bernard
LABRUNE Carole, DSDEN – SDJES 36
LAINEZ Sylvie
LALANGE Sébastien, Pnr de la Brenne
LELONG Annick, DDETSPP 36
LESSAULT Paulette
PANEL Pascale
PEYRONNET Alexandra, Département du Cher
PHILIPPON Jean
PHILIPPON Yvette
PONS Johann, GRAINE
POTHUS Paul
ROJAS Nicole
SARTON Thierry

<https://cpiebrenne.fr>



VIOUX Véronique
WATELIER Annabelle, FRAPS 36

Nombre total de personnes présentes : 47 personnes